

Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 86

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

Elections communales 18 et 19 mai

Au cours de ces journées, les autorités communales de tout le canton seront renouvelées pour quatre ans.

Toutes nos lectrices auront à cœur d'accomplir leur devoir civique. Bien plus, elles entraîneront d'autres femmes à aller déposer leur bulletin de vote en leur faisant comprendre l'importance de ces élections.

Avant d'établir leur liste de candidats, elles se souviendront combien il est nécessaire d'envoyer des femmes dans les différents conseils, afin que le point de vue féminin puisse partout se faire entendre et pour que les droits légitimes des femmes soient respectés.

Il faut que les femmes soient très nombreuses à aller voter et espérons qu'un grand nombre de candidates seront élues. Nous donnerons tous leurs noms le mois prochain.

Madame Eugène Gallino

Mardi 29 avril on a rendu les derniers devoirs à Mme Eugène Gallino décédée à l'âge de 80 ans, après quelques semaines de maladie.

Femme de tête énergique, la défunte était connue dans la cité. Présidente de l'Association cantonale en faveur du suffrage féminin, à plusieurs reprises, présidente de la section de Neuchâtel-Ville jusque tout dernièrement, elle a lutté avec persévérance et ténacité pour l'obtention des droits politiques de la femme et l'une de ses dernières grandes joies a été la nomination de Me Schaefer-Robert à la présidence de juge au Tribunal du Val-de-Ruz.

Rien de ce qui touchait à l'humain ne la laissait indifférente. Elle a fait partie du Centre de liaison des sociétés féminines, de la Société d'utilité publique des femmes suisses, souhaitant la construction d'une maison à loyers modestes pour femmes seules, était présidente des Maîtres de pension pour étudiants et étudiantes.

Veuve depuis vingt-cinq ans, elle recevait des jeunes filles en son hospitalière demeure, dont elle s'occupait avec dévouement et compétence, possédant parfaitement et l'anglais et l'allemand.

Fervente sportive, elle s'intéressait à la patinoire. Elle aimait et sa ville natale et son lac qu'elle connaissait bien ayant possédé longtemps « son » bateau.

Elle puisait forces et courage dans sa foi, qui était grande, ce qui lui a permis de ne jamais se laisser abattre par l'adversité.

E. Roulet.

Le travail à temps partiel des infirmières mariées

Un travail de diplôme de l'Ecole d'études sociales de Zurich a eu pour thème une enquête sur l'activité professionnelle, dans la seconde partie de sa vie, de l'infirmière mariée. Trente-six infirmières mariées, âgées de 39 à 59 ans, ont été interrogées sur leurs expériences professionnelles et personnelles à l'hôpital, dans leur famille et dans leur entourage. L'interruption du travail variait entre 8 et 29 années, l'âge du mariage se situait entre 23 et 37 ans, ce qui prouve que des efforts particuliers ont été entrepris dernièrement pour que les infirmières mariées reprennent leur activité. Le nombre des enfants des femmes interrogées allait de 1 à 5; il est à noter que la mère était restée à la maison jusqu'à ce que le premier enfant aille à l'école; pourtant, dans la plupart des cas, elle avait attendu que le dernier ait 10 ans, ou plus, pour rentrer dans la vie professionnelle.

Le travail relève les causes du manque de personnel soignant (augmentation de la population, vieillissement, différenciation de la médecine, diminution des heures de travail et meilleures conditions de ce dernier, entre autres). Dans la partie générale sont examinés les problèmes de la double charge de la mère qui exerce une profession, la signification du

A l'Association de l'hôtel maternel

L'Association de l'Hôtel maternel célèbre cette année ses dix ans d'activité.

Le chemin parcouru par cette association et les résultats de son travail sont un encouragement pour l'avenir. Il s'agit maintenant par un effort constant, non plus de créer, mais de maintenir en vie ce qui existe déjà. C'est là un des buts principaux de l'association.

« Sabrina » (Acacias) a connu cette année encore un changement de direction, mais l'atmosphère qui règne dans cette petite collectivité n'en a nullement souffert. Elle a pu accueillir quelques jeunes femmes enceintes, ce qui s'est révélé une très bonne expérience.

« Arabelle » (Onex), collectivité plus importante, a vécu cette année dans une ambiance calme et sereine, hébergeant elle aussi de futures mamans, qui attendent, dans le cadre d'une grande famille, la naissance de leurs bébés.

Depuis le fonctionnement des deux hôtels, 150 jeunes femmes ont pu être aidées.

Des réunions sont toujours organisées entre les directrices, les nurses et trois membres du Comité d'action, qui permettent de résoudre certains problèmes, tant sur le plan psychologique que sur le plan matériel, qui se posent inévitablement au sein d'une communauté.

D'autre part, Mme de Senarolens a continué d'animer des soirées avec les mères d'« Arabelle » à qui, par le jeu de la discussion, elle donne la possibilité d'extérioriser leur anxiété et d'envisager avec plus de confiance leur départ de l'Hôtel maternel.

Le Comité d'action a organisé une coupe de golf à Divonne et une projection en grande première mondiale du film « Docteur Doolittle » au cinéma Broadway, ce qui lui a permis de combler une partie du déficit annuel de l'association, grâce à la générosité de ses amis et donateurs.

Les grossesses non désirées

Pour son travail de diplôme à l'Ecole d'études sociales, Mlle Besson, intéressée par la question depuis un stage à la Maternité de Lausanne, a étudié les réactions de 37 femmes auxquelles la Commission avait refusé une interruption quatre ans auparavant. L'enquête, par entrevues personnelles, avait pour but de vérifier comment les femmes s'étaient adaptées à la situation créée par le refus de la Commission et jusqu'à quel point elles avaient accepté l'enfant non désiré.

Beaucoup dépendaient naturellement de leur situation familiale et, qu'elles soient mariées ou célibataires, de l'attitude de leur mari ou ami. Dans un tiers des cas, la demande d'interruption avait été présentée d'un commun accord. Pour les autres, le partenaire s'était désintéressé et avait laissé la femme prendre seule ses responsabilités. Il y avait aussi quelques cas où il l'avait poussée à se faire avorter alors qu'elle ne le désirait pas.

La majorité des femmes interrogées étaient mariées, fatiguées par plusieurs maternités précédentes. Les deux tiers environ des femmes ont accepté le refus de bonne grâce. D'autres ont réagi avec hostilité. Presque toutes ont dit avoir bien accepté l'enfant qui qu'il ait été difficile à Mlle Besson d'apprécier la sincérité de cette acceptation, comme de prévoir comment la situation évoluerait plus tard.

Après l'exposé de Mlle Besson, le Dr Gloor estima que son travail était un apport très utile, car on ne saurait trop se documenter sur ce problème capital de notre temps. Il serait même opportun de refaire des enquêtes de ce genre à quelques années d'intervalle afin de suivre la situation qui est en train d'évoluer sous l'influence du nouveau centre

de planning familial, lequel permet de prévenir les grossesses non désirées par des moyens plus appropriés que l'interruption légale ou criminelle.

Le Dr Gloor est aussi heureux que Mlle Besson ait étudié la question des enfants puisque les psychiatres connaissent bien le sort souvent malheureux de ceux qui n'ont pas été désirés par leurs parents. A propos de ce problème d'hygiène mentale, un des membres du jury, Mlle Bridel, a rapporté qu'elle avait vu apparaître dernièrement à l'Office médico-pédagogique plusieurs des enfants ayant fait l'objet de l'enquête et âgés maintenant d'environ cinq ans.

Le changement de structure de la famille et du développement de la personnalité de la femme.

L'enquête porte aussi sur les aspects particuliers de l'activité professionnelle de l'infirmière mariée et montre la nécessité et l'importance du travail à temps partiel pour les professions soignantes; cette forme de travail doit être encouragée pour des raisons de politique économique, car le manque de personnel qualifié commence à avoir des conséquences désastreuses.

L'infirmière mariée peut être engagée à l'heure ou à la demi-journée pour faire des veilles ou comme remplaçante pendant les congés du personnel fixe; elle peut faire la garde auprès de malades récemment opérés ou être chargée d'un enseignement (direction de cours). Elle est également appréciée comme aide dans les consultations de policliniques ou comme infirmière visiteuse.

Il est à remarquer que toutes les personnes interrogées insistent sur le fait qu'elles doivent réadapter leurs connaissances et leur savoir-faire aux exigences actuelles de la profession qui augmentent sans cesse (appareils

(Suite en page 6)

GENÈVE

de planning familial, lequel permet de prévenir les grossesses non désirées par des moyens plus appropriés que l'interruption légale ou criminelle.

Le Dr Gloor est aussi heureux que Mlle Besson ait étudié la question des enfants puisque les psychiatres connaissent bien le sort souvent malheureux de ceux qui n'ont pas été désirés par leurs parents. A propos de ce problème d'hygiène mentale, un des membres du jury, Mlle Bridel, a rapporté qu'elle avait vu apparaître dernièrement à l'Office médico-pédagogique plusieurs des enfants ayant fait l'objet de l'enquête et âgés maintenant d'environ cinq ans.

La chaîne des mères

L'assemblée générale de la Chaîne des mères a eu lieu le 20 mars à la Maison internationale des étudiants. La présidente, Mme Jean Hirsch, a rappelé qu'en 1967 Fr. 6035.— ont été répartis entre les œuvres suivantes: Centre de protection de l'enfance à Paris; à Genève, Aide et conseils aux futures mères (pour trois hôtels); Centre social protestant pour deux cas; Hôtels maternels (pour plusieurs mères et leurs bébés); Pouponnière de La Chapelle-sur-Carouge; Ecole des parents (cadeaux de Noël à deux enfants); Claire-Fontaine; La Clairière; Centre d'accueil Astural.

Devant le nombre croissant de demandes d'aide de la part de mères abandonnées, le comité a créé un fonds spécial pour la Mère seule, à la suite d'un bridge privé où les bonnes volontés furent aussi nombreuses que généreuses. Le fonds est destiné à secourir les mères seules dont la situation réclame un prêt ou un don d'urgence. La somme recueillie n'est pas encore assez importante pour répondre à tous les appels, aussi le but de la Chaîne des mères pour 1968 sera-t-il de conjuguer ses efforts en vue d'accroître ce fonds.

Nous rappelons que la cotisation est de Fr. 12.— par an (soit Fr. 1.— par mois) C.C.P. 12-8228.

Petite annonce

Genève - Chambres à louer

Dans petite famille, belle, grande chambre, face parc Bertrand, eau courante, bain. Petit déjeuner ou demi-pension.

Aussi une grande chambre à 2 lits, balcon face parc Bertrand.

Tél. 46 35 74

VAUD

Groupe vaudois de la Fédération suisse des femmes protestantes

La Fédération suisse des femmes protestantes a vingt ans d'existence et le Groupe vaudois, fondé il y a deux ans, regroupe une bonne douzaine d'associations représentant les forces féminines protestantes du canton.

Ces groupements sont:

- Comm. féminine de l'Eglise évangélique réformée,
- Association des femmes de pasteurs, UCF vaudoises,
- Associations des infirmières de la Source, Communauté des diaconesses de St-Loup, Atelier de la Fraternité, Société de couture Elim,
- Communauté de travail des ministères féminins, Association du sou Joséphine Butler,
- Association du Foyer maternel, Groupe féminin du Centre protestant d'études, Amies de la jeune fille, Association vaudoise des théologues.

Le bureau se compose de:

- Mme J. Peter, membre de la Comm. féminine de l'Eglise évangélique,
- Mme Madeleine Fonjallaz, présidente,
- Mme J. Vouga, membre responsable des UCF vaudoises, fonction: secrétaire PV.

Sœur Henriette Bühlmann, de la communauté des diaconesses de St-Loup, est chargée des envois de circulaires, de documentation, en provenance du bureau vaudois ou du secrétariat de Zurich, tandis que Mlle A. Beerstecher, de la Communauté de travail des ministères féminins, est trésorière. Mme Pierre Vittoz, membre de commissions sur le plan suisse, se charge, entre autres, de la multicopie.

Mme M. de Palézieux, membre du comité suisse, ancienne présidente de la F.S.F.P., a été élue présidente du bureau a appris à connaître les diverses activités, les préoccupations et l'évolution de nos groupements; il a aussi organisé, l'automne écoulé, la Journée des présidentes romandes, rencontre qui a remplacé pour 1967 la séance d'informations prévue par les statuts.

M. F.

Manifestations publiques du Lyceum-club

Le Lyceum-Club, rue de Bourg 15, annonce les manifestations suivantes:

Vendredi 31 mai, à 16 h. 30 (entrée 3 francs): récitation Marie-Louise de Marval.

Vendredi 7 juin, à 16 h. (entrée libre): causerie « L'amour moderne », d'Anne-Marie Matter, qui signera son livre « La chasse ».

Vendredi 14 juin, à 16 h. 30 (entrée libre): causerie de M. Michel Ray: « En marge des missions UNESCO ».

UN LIVRE D'ART SUR

Geneviève Gallibert

Peintre officiel du Ministère de l'air, médaille d'argent de l'Exposition internationale 1937 et chevalier de la Légion d'honneur, cette femme peintre et aviatrice, qui vit à Venise, fête ses 80 ans. C'est pour lui rendre hommage que le Dr Jean-Daniel Favre et M. Jean Mouraille viennent de lui consacrer un livre d'art qui est un chef-d'œuvre. Le texte est tonique et captivant, et les reproductions si merveilleuses de luminosité, de poésie et de vie qu'avant de lui donner la place d'honneur de sa bibliothèque, la ou la bibliophile en fera certainement son livre de chevet.

Dans ces magnifiques reproductions de peintures et d'aquarelles de Geneviève Gallibert, harmonies chromatiques et arabesques linéaires se marient dans une clarté toute française et une joie de vivre contagieuse. L'artiste qui, pour peindre, grimpaît sur les monuments de Paris ou prenait l'avion, nous découvre notre monde vu d'en haut, et nous transporte de la Grèce au Maroc, en passant par la Provence et la Camargue. On se baigne véritablement dans ces paysages comme on prend un bain de jouvence.

En outre, ce volume richement relié contient plusieurs lettres autographes et documents de valeur de plusieurs personnalités du monde de l'art. C'est que Geneviève Gallibert a eu des amis comme Raoul Dufy, Pascin, Malraux, Juan Gris, Fernand Léger, Le Corbusier, Nico Mazaraki, Maurice Raynal, André Salmon, Zadkine, Pierre Mac Orlan, Salvador Dali (« Je me suis demandé s'il avait fait », avoue notre peintre de l'air le jour où elle a vu Dali graver des côtelettes dans les assiettes), Saint-Exupéry, Robert Morane, Alain Gerbault, Marryse Bastié, Hélène Boucher, Gaby Morlay, Marguerite Moreno, le prince Nicolas de Grèce et Marcel Sauvage, auteur de la préface. Et elle a exposé à Tokio, Sao Paulo, New York, Chicago, Venise... et même à Lausanne, à La

Vielle Fontaine. Grande voyageuse, Geneviève Gallibert ne craint pas de se rendre aux Amériques en cargo, mais elle aime à déclarer en riant (son rire sonne comme un clairon): « Je suis extrême en tout. Mes deux moyens favoris de locomotion sont l'avion et le cheval: le plus rapide et le plus archaïque ».

Pour Raoul Dufy, Gallibert est « une éclairée de France », pour le Dr Favre, « un peintre qui chante avec les doigts », et pour André Malraux, « une artiste qui fait songer à Colette », mais pour tous elle est surtout l'un de nos meilleurs peintres contemporains et une femme de tête et de cœur.

Jacqueline Thévoz

« Gallibert », par Jean-Daniel Favre et Jean Mouraille, préface de Marcel Sauvage. Editeur André Sauret.

le gaz est indispensable

L'alimentation dans les budgets de salariés

Selon la statistique des budgets de ménage, l'alimentation reste le principal poste de dépenses avec une proportion de 24,4% des dépenses totales dans les ménages d'ouvriers et de 20,9% dans les ménages d'employés.

Les denrées alimentaires de provenance animale restent l'élément principal des dépenses alimentaires. Les dépenses consacrées au lait et aux produits laitiers représentent un peu plus du cinquième de l'ensemble des dépenses alimentaires. Le lait frais continue à occuper une place moins importante dans les budgets familiaux et l'on note une préférence très nette pour le lait pasteurisé. Le yoghourt et la crème jousissent également d'une grande faveur.

Le pain et les céréales représentent un peu plus du huitième des dépenses alimentaires. Les pommes de terre et légumes, d'une part, les fruits de l'autre, représentent à peine le dixième de l'ensemble des dépenses alimentaires pour chacun des deux groupes mentionnés.

